

Les crédits

teurs qui seraient enchantés de se lancer dans l'industrie laitière ou dans l'industrie du boeuf pour voler les emplois et les débouchés des gens qui travaillent déjà dans ces domaines.

J'ai eu l'occasion de discuter avec un certain nombre de producteurs de lait du Manitoba au cours des deux dernières semaines. Ils ont parfois l'air de beaucoup envier les Québécois. Ils disent: «Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir une part de leur contingent laitier? Ils n'ont qu'un quart de la population et 48 p. 100 du contingent laitier.»

Je leur ai demandé: «Pourquoi ne réglons-nous pas le problème de la séparation? Pourquoi certains d'entre vous n'achèteraient-ils pas une ferme laitière au Québec pour commencer à y produire du lait?» Si nous pouvions amener quelques producteurs laitiers du Québec dans l'ouest du Canada, peut-être la question de la séparation pourrait-elle être réglée. Peut-être pourrions-nous mieux nous comprendre?

J'aimerais beaucoup mieux voir des Québécois que des Européens venir dans l'ouest du Canada acheter des terres à céréales. Je les y invite.

Je voudrais aussi parler des injustices que certains ont mentionnées. Elles existent probablement, mais elles ne sont pas attribuables aux techniques agricoles. Il faudrait plutôt en trouver la source dans les dépenses excessives et les impôts trop lourds des gouvernements précédents. Certains de nos problèmes viennent de là.

Je vois des députés de l'autre côté faire oui de la tête. Ils doivent être d'accord avec moi. Si nous pouvions nous entendre sur une liste, même partielle, des problèmes, peut-être pourrions-nous y trouver des solutions.

Une voix: Le gouvernement précédent n'était pas bon.

M. Hoepfner: Je suis entièrement d'accord avec le député, mais avant celui-là, il y a eu un gouvernement libéral dont je dirais qu'il n'était pas bon non plus. Nous divergeons probablement d'opinion là-dessus.

Des voix: Oh, oh!

M. Alcock: Je suis derrière vous.

M. Hoepfner: C'est toujours bon signe lorsque mes vis-à-vis s'animent un peu. Un nouveau-né doit crier beaucoup pour développer ses poumons et devenir plus tard un enfant en bonne santé. Je suis toujours très heureux lorsque je peux être utile à certains de mes vis-à-vis.

Une voix: Attention à...

● (1345)

M. Hoepfner: Nos efforts portent fruits. Donnez-nous encore six mois et qui sait?

Je veux simplement parler de certaines des choses inutiles qui se passent dans le secteur agricole et qui nous nuisent. Voici ce qu'a dit un témoin devant le Comité permanent des transports: «Les utilisateurs ne devraient pas avoir à assumer les coûts inutiles. L'industrie a versé, au moyen des péages de la voie maritime, près de 35 millions de dollars qui ont servi à payer du

personnel excédentaire, des indemnités de cessation d'emploi, des impôts doubles et les coûts reliés aux tunnels et aux ponts sur le canal de Beauharnois.»

Je ne savais pas que les céréaliculteurs de l'Ouest devaient assumer une partie des coûts d'entretien de certains des ponts sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Je trouve cela très difficile à avaler. C'est injuste, mais c'est un problème qui existe et que nous devons régler. Je ne sais pas ce que les politiciens et l'industrie comptent faire à ce sujet, mais il faut faire quelque chose si nous voulons continuer d'expédier nos produits par la voie maritime.

J'ai un autre exemple à donner. À l'automne de 1990, l'Administration de pilotage des Laurentides, après des négociations avec l'association de pilotes avec qui elle a des contrats, a accepté des augmentations totalisant 32,12 p. 100 et 29,6 p. 100 sur trois ans. Cela représente une augmentation d'au moins 10 p. 100 par année.

Durant ces trois années, les prix de nos produits agricoles ont diminué de 30 p. 100 probablement. Il est vraiment difficile pour nous d'absorber ces coûts.

Certains de ces pilotes gagnent en moyenne entre 115 000 \$ et 156 000 \$ par année et ils travaillent environ neuf mois durant l'année. Personne dans l'industrie agricole n'a un contrat de travail ou un salaire qui se rapproche de cela. Voilà pourquoi je dis que les agriculteurs ne bénéficient pas d'une partie des subventions qui ont été consacrées au transport du grain. Elles servent à payer pour certaines des lacunes du système et les généreux salaires accordés aux travailleurs des transports au lieu de profiter à l'agriculture.

J'ai été vraiment étonné et plutôt encouragé d'entendre l'autre jour un député du Bloc poser une question en contestant l'équité de la hausse de 8,9 p. 100 du droit exigé par l'Administration de pilotage auprès des expéditeurs. Le député a reçu, à mon avis, une très mauvaise réponse du ministre, car ces coûts sont assumés par les expéditeurs qui les refilent ensuite aux producteurs ou aux manufacturiers qui recourent aux services des transporteurs maritimes.

L'ONT, qui est censé réglementer ces coûts, a recommandé de n'accorder absolument aucune hausse. Qu'a fait le gouvernement libéral? Il a passé outre en accordant une hausse de 8,9 p. 100, à la suite de la hausse de 30 p. 100 pour les trois dernières années. Ce sont des coûts que nous, les agriculteurs, devons absorber non pas seulement pour expédier nos produits, mais aussi pour défrayer une partie du coût de transport de l'acier et du minerai de fer qui sert à fabriquer du matériel agricole.

Ce sont là quelques-uns des aspects que je trouve injustes en ce qui concerne les agriculteurs et les expéditeurs.

J'ai tâché de faire comprendre à l'Administration de la voie maritime, et plus particulièrement à certains des députés d'en face, qu'à moins que les choses ne changent, que la situation ne soit renversée et que nous n'obtenions un traitement plus équitable pour ce qui est des coûts de transport, la voie maritime ne servira pas beaucoup dans les années à venir à transporter le grain produit au Manitoba et dans l'Ouest.